



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Novembre 2014



Sommaire

- ✓ L'Édito.
- ✓ Fournitures scolaires
- ✓ Récompenses
- ✓ Réunions des parents d'élèves.
- ✓ Travaux en cours.
- ✓ Commission parrainages.

L'Édito

A l'occasion de ce nouveau numéro du Fil EDM, c'est à moi qu'on a donné la parole. Je ne sais pas si on a bien fait, mais tant pis : je me lance !

J'ai découvert EDM fin 2008, à l'occasion d'un forum des associations à Saint Pierre du Perray où j'ai aussi fait la connaissance de Corinne. Je lui ai spontanément proposé de lui créer un "vrai" site internet, car alors elle utilisait une solution "toute faite" qui avait certes ses avantages, mais aussi des inconvénients.

Cette idée - vaguement saugrenue - lui a plu. Allez savoir pourquoi !

J'ai rapidement été séduit par son action pour cette école, car c'était - et c'est toujours - un projet concret et réaliste, se démarquant de ce que l'on rencontre, hélas, un peu trop souvent dans l'action humanitaire. Ici, pas de structure tentaculaire ni d'intermédiaires obscurs circulant en gros 4x4, mais juste des gens comme vous et moi qui font leur possible pour leur prochain, de la manière la plus simple et la plus directe. Ils agissent avec peu d'argent - est-ce le principal ? - mais avec beaucoup de cœur.

Et puis, reconnaissons que l'enthousiasme de Corinne pour l'école est plutôt contagieux.

Alors, j'apporte ma très modeste contribution à ce projet, à l'instar de toutes celles et ceux qui adhèrent à l'association, parrainent un ou plusieurs enfants, font un don, s'impliquent à des degrés divers ou sont juste là avec un sourire... J'ai donc, outre le site internet et deux ou trois autres bricoles, pris en charge les finances de l'association.

Et ce gros farceur de Cupidon est passé par là...

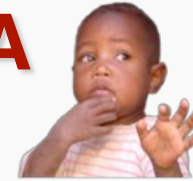
Quand je suis venu à Madagascar avec Corinne, j'ai vu un pays et des gens, comment dire... Attachants. Ca a un peu changé ma vie, je dois bien l'admettre, comme cela avait changé celle de Corinne quelques années avant moi. Vous pouvez m'en croire : agir en faveur des enfants de l'école Saint Jean Baptiste de la Salle est sans doute une des plus jolies choses que vous pourriez faire dans votre vie, sinon DE votre vie. Ca ressemble à un virus à l'effet bizarre : quand on est atteint, l'existence devient plus belle, mais pas seulement celle de ces enfants à l'autre bout du monde, la vôtre aussi. Leur joie, leurs sourires, leur gentillesse réchauffent le cœur ; ils vous donnent de leur lumière, sans compter, et c'est un cadeau magnifique...

Bref, n'hésitez pas : rejoignez nous ! Adhérez, parrainez, faites un don !

Et c'est plus facile désormais : vous pouvez le faire directement sur le site, de manière électronique, sans paperasse inutile. C'était la pause pub !!!

A très bientôt - Jean-Luc Fortin

Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Novembre 2014

Avant la rentrée 2014 : Distribution de fournitures scolaires



La vice présidente et le secrétaire ont transformé leur maison à Madagascar en boutique de fournitures scolaires.

En effet, pour les enfants parrainés - collégiens et lycéens - l'association paie directement à l'établissement les droits d'inscription des élèves parrainés et comme le montant de ces droits est inférieur aux 17€ donnés par le parrain, nous complétons avec des fournitures scolaires.

Nous avons ainsi distribué pour cette année :

- 25 sacs à dos,
- 12 blouses de couleur bleu clair,
- 289 cahiers de 200 pages,
- 431 cahiers de 100 pages,
- 154 cahiers de 50 pages,
- 692 protège cahiers,
- 218 stylos,
- 51 compas,
- 55 kits de règles, d'équerres et rapporteurs,
- 45 crayons, 43 gommes, des effaceurs, des crayons de couleurs, des ardoises, des tailles crayons,
- Des carnets..



Ces fournitures ont été achetées chez les grossistes locaux pour les faire travailler et obtenir les meilleurs prix.



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
novembre 2014

Ouverture de la cantine



Sur le suivi de la cantine (photo de droite), la quantité de riz est exprimée en kg ce qui représente près d'un sac de riz (50Kg) par jour ; il y a plus de 340 enfants qui bénéficient de la cantine. La participation des familles est de 50 Ar (pour le sel notamment).

Un repas revient à environ 300 Ar soit 0,10€ !!!!!



Quelques données financières :

Avec la défection de l'aide du programme mondial alimentaire (PAM) l'association a décidé de subvenir aux repas. Nous avons à ce jour 733 € qui ont été collectés spécifiquement pour la « souscription repas » que nous avons mis en place sur notre site, auxquels nous avons décidé d'ajouter les 829€ représentant les dons collectés pour le moment. Soit un total de 1562€. Sachant que nous prévoyons une dépense « spéciale cantine » d'environ 4400 € pour l'année scolaire, il manque encore environ 3000€ ...

Nous avons besoin de vos dons et de votre aide.



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
novembre 2014

Réunion de l'équipe enseignante et des parents d'élèves

Le samedi 18 octobre 2014 madame Fidisoa, Directrice, ouvre la séance vers 14 heures.

Madame Fidisoa fait les présentations :

❖ **Les membres de l'association présents :**

Miara Randramanivo, vice présidente, Gérard Bouget, secrétaire en charge des parrainages et Jean Georges Vincent, un parrain de passage à Madagascar.

❖ **L'équipe éducative :**

✓ Mr Philibert qui prend en charge l'EVA (Education à la vie et à l'amour), la formation artistique, le sport et qui viendra ponctuellement en aide à Mme Doriche dans la classe de CP1.

✓ Mme Félicie responsable de la classe de CM1 cette année.

✓ Madame Alice s'occupe de la classe de CM2.

✓ Mme Perline prend en charge la classe de CP2.

✓ Mme Vola reste avec la classe de CE.

✓ Maitresse Marie, nouvelle recrue qui a une grande expérience, travaillera avec la classe préscolaire, secondée par Claudia.

Gérard Bouget fait un point sur les parrainages et insiste sur l'obligation des élèves du secondaire de fournir les notes à la fin de chaque trimestre.

Madame La Directrice continue en présentant l'organisation du premier trimestre qui ira du 8 octobre au 19 décembre.

Les examens auront lieu du 8 au 12 décembre et les bulletins seront distribués le 20 décembre pendant la célébration de la fête de Noël où il y aura une distribution des jouets fournis par EDM.

La rentrée du deuxième trimestre est prévue le 6 janvier 2015.

Pendant les dernières vacances d'été les enseignants ont suivi une formation sur le thème « Rehausser le niveau des élèves en Français ».

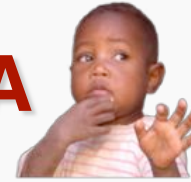
A partir de cette année toutes les matières, excepté le Malgache, seront enseignées en français.

Madame la Directrice a ensuite insisté sur l'importance du carnet de correspondance et a expliqué les dix articles du règlement intérieur.

Elle a aussi demandé aux parents d'accompagner et de venir chercher leurs enfants. Les élèves de préscolaire porteront des badges.



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
novembre 2014

Réunion avec les parents d'élèves (suite)

Mr Philibert nous fait part d'un message de la part des parents d'élèves :

1°) Faute de budget, le PAM a interrompu la fourniture des repas à l'école, les parents demandent à EDM de continuer la cantine.

2°) Les élèves doivent la quitter après le CM2. Les parents souhaitent l'extension de l'école au collège.

Nos réponses :

1°) L'Association fera certainement quelque chose pour la cantine scolaire mais elle étudie la forme que prendra cette aide.

2°) "L'association prend acte de la demande mais l'organisation pédagogique méritera un examen approfondi de la part de la future équipe éducative".

Nous profitons de notre intervention pour rappeler les obligations des élèves parrainés et pour annoncer la tenue de la Commission d'attribution des nouveaux parrainages le mercredi 22 octobre.

Le nombre de nouvelles demandes est assez élevé (un peu moins de 100) et actuellement, nous n'avons que de 25 parrains disponibles. Il faut donc s'attendre à ce qu'une demande sur quatre soit « satisfaite ».

Il y a de nouvelles instructions pour l'aménagement de la classe préscolaire. La classe sera peinte de couleurs vives et décorées par des dessins destinés aux enfants. La cour doit être séparée de celle des autres classes. A cet effet la directrice demande aux parents d'apporter du bois rond pour créer une palissade en forme de crayons de différentes couleurs alignés.

L'association a prévu un budget pour aider à l'équipement de la classe préscolaire.

Après quelques questions diverses des parents et nos réponses sur des détails d'organisation, la directrice remercie l'assistance et nous demande de transmettre à la présidente d'EDM et à tous ses membres, les remerciements de l'école et des parents d'élèves.



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
novembre 2014

Travaux en cours...



Une séparation pour la cour de récréation des préscolaires en forme de crayons de couleurs.

Dessins aux murs dans la salle de classe des préscolaires. En cours de réalisation



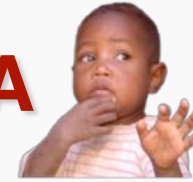
Un espace pour une bonne sieste nécessaire pour couper les grandes journées des élèves.

Ils se lèvent de bonne heure et pour la plupart d'entre eux, ils vont l'école à pied, et certains parcourent plusieurs kilomètres !





Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
novembre 2014

Qu'est ce que la « commission d'attribution des parrainages »

La commission d'attribution des parrainages existe depuis 2 ans. Avant, l'école proposait des parrainages et EDM, en fonction de ses moyens (comme aujourd'hui), validait les choix sans trop de contrôle. Il est vrai que la qualité des relations entre EDM et l'école favorisait la confiance. Mais notre présence sur le terrain a conduit quelques parents à faire part de difficultés à bénéficier de cette aide... L'idée a été donc de confier à des tiers le classement en fonction des besoins en élargissant les éléments de choix car l'école, malgré sa grande implication sociale, ne pouvait pas connaître tous les habitants de la commune. Nous avons mis en place un formulaire de demande de parrainage que les parents remplissent au moment de l'inscription. Ce formulaire nous permet de mieux comprendre la situation familiale dans laquelle évolue l'enfant. Les débats sont animés et le panel des personnes présentes « couvre » une grande partie de la population. La décision a été prise de ne pas remettre en cause les parrainages issus de l'ancien système mais d'appliquer aux nouvelles demandes des critères plus sélectifs. Les parrainages sont alors attribués en fonction du classement défini par cette commission.

Merci

"L'opération parrainage avec le collège s'est terminée. Grâce à la gentillesse de Mme Solotiana Lucie, nous avons pu payer directement les inscriptions au collège sans que les parents des enfants parrainés (+ de 50) n'aient à faire une avance, toujours difficile en période de rentrée .
Un grand merci aussi au directeur de l'établissement qui l'a autorisé à suivre notre procédure."

Les membres de la commission d'attribution des nouveaux parrainages :

Madame Miara RANDRIAMANIVO vice présidente de l'association
Monsieur Gérard BOUGET Secrétaire en charge des parrainages
Madame Fidisoa RAZAFIARISOA Directrice de l'école
Madame Voahangy RAVELOSON Vice présidente du conseil paroissial de l'église catholique de Merimanjaka
Monsieur Philibert RAKOTOMAVO représentant des parents d'élèves
Madame Bodo RAZAFITSALAMA représentant le fokontany de Merimanjaka
Madame Perline RASOARIMALALA représentant le temple protestant de Merimanjaka



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
novembre 2014

Commission d'attribution des nouveaux parrainages du mercredi 22 octobre 2014.



La commission d'attribution des parrainages a eu lieu cette année le 22/10. Dès 14 heures, plusieurs représentants des instances locales se sont réunis autour d'une table avec la directrice de l'école et le représentant des parents. Étaient représentés le Fokotany (en fait la commune), la paroisse catholique (dont dépend l'école) et la paroisse protestante.



Ces 2 entités religieuses ont une grande importance dans la vie de la commune (il y a 600 personnes à la messe le dimanche et au moins autant à l'office protestant sur une communauté communale de 4000 personnes). L'apport de ces participants a permis de mieux cerner les besoins des familles, d'éliminer les "tricheurs", et enfin de rendre les attributions de parrainage les plus justes possibles. D'entrée, il a été rappelé que ce qui serait dit pendant la réunion relevait de la plus grande confidentialité.

Ensuite, chaque demande s'est vu attribuer un nombre de points définis à partir d'un barème (parents décédés ou « disparus », profession des parents, nombre d'enfants à charge, enfants déjà parrainés, ...).

Nous avons ensuite examinés 4 cas de collégiens qui ont réintroduit des demandes de parrainage.

Comme défini depuis l'année dernière, nous avons éliminé les enfants de moins de 5 ans pour ne prendre que les enfants scolarisables.

Et l'examen, cas par cas, a pu commencer et cela a duré jusqu'à 17 heures ...

Il restait quelques demandes d'enfants non inscrits à l'école que la commission a rejeté.

A la fin de la réunion, il a pu être établi un « classement » des plus démunis qui servira, dès que sera connue la liste des contributeurs, à affecter les enfants nécessiteux à des parrains.

Le travail effectué a été apprécié des participants qui se sont donnés rendez-vous à la prochaine rentrée scolaire.